

M. COZIC William
Surveillant pénitentiaire
Permanent syndicat Force Ouvrière
Personnels de surveillance
Centre pénitentiaire de Nantes
Rue de la Mainguais
44000 Nantes
Tel : 06.76.89.48.94



Le 24 juin 2020

À

Mesdames et Messieurs les Députés
de Loire-Atlantique
Madame et Messieurs les Sénateurs
de Loire-Atlantique

Objet: Prime covid

Mesdames et Messieurs les Parlementaires de Loire-Atlantique,

Je me permets de vous alerter concernant le versement de la prime covid aux personnels pénitentiaires.

En effet dès le début du confinement les personnels pénitentiaires ont continué de travailler et de gérer avec le plus grand professionnalisme les établissements pénitentiaires sans moyens de protection et avec les plus vives inquiétudes pour leur santé et celle de leurs proches.

Pour rappel, **les personnels pénitentiaires n'ont jamais rien demandé** étant parfaitement conscient que nous sommes toujours la dernière roue du carrosse et comprenant que les mérites des personnels hospitaliers étaient bien plus importants.

A la mi-avril **le gouvernement annonçait la main sur le coeur une prime de 1000 euros** pour les fonctionnaires qui avaient continué de servir admirablement notre État.

Aujourd'hui, la déception est grande car une fois encore les gouvernants **ont menti et démontrent une fois encore tout leur mépris à notre égard.**

En effet à titre d'exemple, **les personnels qui ont été obligé de prendre des congés annuels pendant le confinement perdent le bénéfice de la prime de 1000 euros alors qu'ils ont servi de manière admirable à chaque fois qu'ils le devaient.**

D'autres personnels venus travailler des week-ends lorsque la situation était critique **ont été obligé contre leur gré de rester à la maison** dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité lorsque la situation était parfaitement sous contrôle. Pour eux pareil, adieu la prime de 1000 euros.

Par ailleurs alors que ce gouvernement se veut, à juste titre, le chantre de l'égalité Hommes/Femmes « l'escroquerie » est encore belle. Alors qu'en raison des incertitudes sanitaires concernant nos enfants les écoles étaient fermées **on sanctionne malgré tout financièrement les parents et notamment les femmes qui faute de moyens de garde n'ont pas pu venir travailler certains jours !**

Nous pourrions multiplier les exemples mais aujourd'hui **notre écoeurement est immense et profond; et le « dégoût » des gouvernants incommensurables.**

Au final avec **un peu de décence nos dirigeants n'avaient finalement qu'à ne rien annoncer et « garder leur pognon » dans la mesure où nous n'avions rien demandé.**

Quels seront nos prochains remerciements ?

La poursuite du démantèlement de la fonction publique ?

La poursuite du gel du point d'indice ? Pour rappel depuis 2010 le SMIC a été revalorisé de 14% et la valeur du point d'indice de 1,2% !!!

Le tableau d'avancement de brigadier du 1er janvier 2019 en 2043 ?...

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, en tant qu'élu et représentant du Peuple votre responsabilité est grande et votre devoir de dénoncer cette supercherie une attente forte des citoyens pénitentiaires.

Je reste à votre disposition pour évoquer avec vous plus en détail cette « escroquerie » ou pour effectuer une visite non-institutionnelle et je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, l'expression de ma plus haute considération.

Cozic William

Copie: Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Rennes
Presse